

États-Unis qu'ils ne trouveront pas moins de difficultés sur le front régional que dans les négociations multilatérales. En fait, a-t-on avancé, la tactique du recours au bilatéralisme n'est qu'une menace, un bluff. Et il faut ajouter, pour faire bonne mesure, qu'il en va de même pour les pays en développement—le commerce et l'investissement Nord-Sud : c'est là que ça se passe.

En ce qui concerne le tableau d'ensemble, il serait dangereux, a-t-on noté, d'être contenté de la situation du système commercial mondial : le statu quo ne peut durer. Il faudra en fin de compte définir avec une certaine précision ce qu'on attend de l'OMC. L'absence de soutien de la part des milieux d'affaires a pour conséquence que les acteurs politiques ne sont pas poussés à faire des progrès. Les opinions divergent sur l'objet de l'OMC (le commerce ou le développement) et sur sa nature (une organisation ou un ensemble d'accords commerciaux). S'il est évident que l'OMC ne peut être réduite au Mémorandum d'accord sur le règlement des différends, la réponse à la question de savoir si le programme des négociations multilatérales devrait être élargi ou restreint est moins évidente. Tant qu'il n'y aura pas une vision claire de l'OMC, celle-ci continuera de perdre des appuis. En ce sens, le système est vraiment en crise, et l'avenir est incertain.

À ce propos, on a établi un parallèle entre la situation du Cycle de Doha après Cancún et celle du Cycle d'Uruguay après Montréal. Si elle est justifiée, cette comparaison semble indiquer la nécessité de donner, à la prochaine conférence ministérielle de l'OMC qui aura lieu à Hong Kong, une nouvelle impulsion politique aux négociations, laquelle refléterait des objectifs clarifiés.

Un nouveau regard sur les ONG

Un troisième facteur de l'échec de Cancún est l'incapacité des milieux du commerce international à assimiler pleinement le fait que les négociations sont maintenant publiques, mutation qui s'explique en grande partie par l'intégration des programmes nationaux et internationaux. De ce point de vue, a-t-on fait observer, il serait plus juste d'attribuer l'échec des négociations aux négociateurs qu'aux systèmes.

C'est à cette étape du débat qu'a été soulevée la question du rôle des organisations non gouvernementales. L'engagement des